



Direction générale de
l'environnement (DGE)

Géologie, sols, déchets et
eaux souterraines (GEODES)

Av. de Valmont 30b
1014 Lausanne

Dicastère Constructions	
Reçu 11 AVR. 2025	
Visa	Visa

Aux communes concernées

Réf. : YOM-MS-3D-SO/crm

Lausanne, le 10 avril 2025

Affaire traitée par :

Sandrine Ortet
☎ : 021/316 95 52

Demande d'autorisation de méthodes spéciales pour la mise en œuvre d'une campagne de prospection géophysique dans la région d'Yverdon-les-Bains

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Faisant suite à votre détermination sollicitée par notre courrier électronique du 28 février 2025, **nous vous contactons pour la mise à l'enquête publique de la demande d'autorisation de méthodes spéciales du consortium YOM.**

Conformément à l'article 24 de la loi sur les ressources naturelles du sous-sol du 11 décembre 2018, cette demande doit être mise à l'enquête publique auprès de votre commune durant trente jours. Aussi, nous vous remercions de bien vouloir procéder à la mise à l'enquête publique du dossier remis en annexe :

du 15 avril au 19 mai 2025.

Ce dossier comprend un rapport technique détaillant notamment la méthode utilisée, le planning de réalisation et la liste des parcelles concernées, ainsi qu'une carte détaillée des travaux sur votre commune. Il sera également mis à la disposition du public à la Direction générale de l'environnement à Lausanne.

Nous assurons la publication dans la Feuille des avis officiels et dans le Journal 24H du mardi 15 avril 2025.

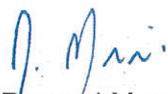
Nous vous remettons aussi en annexe à la présente un avis d'enquête que nous vous remercions de bien vouloir afficher au pilier public.

Après l'enquête publique, nous vous prions de bien vouloir nous retourner la feuille d'enquête annexée et signée par vos soins pour attester de l'enquête publique, avec les éventuelles interventions des tiers.

La décision du département sur ces travaux de prospection géophysique vous sera communiquée en fin de procédure.

Nous vous remercions d'avance pour toute l'attention que vous porterez à cette demande. La soussignée de droite se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous adressons, Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, nos salutations distinguées.



Renaud Marcelpoix
Chef de Division



Sandrine Ortet
Cheffe de projet géothermie
profonde

Annexe(s)

- Un dossier comprenant un rapport technique et une carte détaillée du tracé par commune
- Un avis d'enquête pour affichage au pilier public
- Une feuille d'enquête

Communes concernées

- Commune de Baulmes
- Commune de Belmont-sur-Yverdon
- Commune de Bioley-Magnoux
- Commune de Chamblon
- Commune de Champvent
- Commune de Cheseaux-Noréaz
- Commune de Cronay
- Commune de Cuarny
- Commune de Donneloye
- Commune d'Ependes
- Commune d'Essertines-sur-Yverdon
- Commune de Giez
- Commune de Grandson
- Commune de Method
- Commune de Montagny-près-Yverdon
- Commune d'Orges
- Commune d'Orzens
- Commune de Pomy
- Commune de Suscévaz
- Commune de Treycovagnes
- Commune d'Ursins
- Commune de Valeyres-sous-Montagny
- Commune de Valeyres-sous-Rances
- Commune de Valeyres-sous-Ursins

- Commune de Villars-Epeney
- Commune de Vugelles-la-Mothe
- Commune de Vuiteboeuf
- Commune d'Yverdon-les-Bains
- Commune d'Yvonand

Copies

- YCAD SA, à l'attention de M. Pierre-Alain Kreutschy, Place Pestalozzi 2, p.a. Ancien-Stand 2, 1400 Yverdon-les-Bains
- Orllati Real Estate SA, à l'attention de M. Avni Orllati, route de Bettens 13, 1042 Bioley-Orjulaz
- Malménergie Naturelle SA, à l'attention de M. Roland Stoll, rue des Uttins 35, 1400 Yverdon-les-Bains

